



DECLARATION PREALABLE DE LA FSU AU CTP du 16 NOVEMBRE 2010

Madame l'Inspectrice d'Académie,

Depuis de nombreuses années, la FSU dénonce, avec la communauté éducative, les chercheurs et les fédérations de parents d'élèves, la politique éducative mise en place à travers des orientations néfastes pour l'éducation de notre jeunesse : l'ambition d'éducation pour tous a disparu laissant la place à des parcours de réussite pour les plus méritants. En terme de postes, les 56 700 suppressions dans l'Education Nationale, ne peuvent qu'asséner un coup fatal à la réussite de tous.

Dans le 1^{er} degré,

- **Le taux de scolarisation des 2 ans chute de manière drastique :**
 - o en 2003, 6 399 enfants de 2 ans étaient scolarisés, ce qui représentait 10.39% de l'effectif global maternel,
 - o en 2010, seuls 3 396 enfants de 2 ans peuvent fréquenter l'école maternelle dans le Rhône (5.38% de l'effectif global maternel, et ceci malgré un écart de + 3 558 enfants en primaire),

Comment assurer la réussite de tous ? :

- o **les seuils départementaux** avec 33 élèves en moyenne en maternelle ou 27 en élémentaire sont trop élevés, est-il nécessaire de le rappeler ?
- o **scolarisation des enfants en situation de handicap** : d'après une enquête que nous avons réalisée (forcément incomplète), 75 enfants sont en attente de notification, (dont certains dossiers ont été déposés depuis mai). 63 enfants ayant obtenu notification de la MDPH sont toujours en attente de l'EVS.
- o **la difficulté scolaire** est désormais traitée en dehors des 6 heures pour tous : aide personnalisée, stages de remise à niveau, sont des dispositifs inefficaces ; ils stigmatisent même davantage les élèves concernés.
- o **à l'heure où des étudiants, des personnels non formés, seront en charge de classe**, comment croire que nous allons optimiser la réussite de tous, notamment ceux les plus en difficulté ? L'objectif ministériel annoncé, de réduire d'un tiers les élèves en échec lourd est bien loin d'être atteint dans ces conditions.
- o **le remplacement** : à ce jour de nombreux élèves n'ont pas d'enseignant, le maître titulaire étant en congé. Lors du groupe de travail du 21 octobre 2010, vous avez Madame l'Inspectrice d'Académie, tout en refusant de nous la communiquer dans le détail, fait état d'une échelle de priorité pour les remplacements avec, en bas de l'échelle, les enseignants devant élèves mais sans charge de classe et les classes maternelles. Pour le SNUipp/FSU, une telle échelle ne devrait pas exister. Tous les postes sont au service des élèves et leur existence (d'ailleurs en nombre largement insuffisant) suffit à démontrer leur nécessité. La FSU n'admet pas que vous parliez d'accueil, elle parle pour sa part, de scolarisation et d'apprentissages.
- o **la direction d'école** manque cruellement de temps de décharge, le travail avec les partenaires est essentiel pour assurer la réussite de tous.

Nous vous demandons donc encore et solennellement, ce jour :

- une amélioration des seuils en vigueur, plus élevés que dans bon nombre de départements,
- une réelle prise en compte du temps de concertation et de rencontre avec les partenaires, notamment dans le décompte des 60 heures dévolues à l'aide personnalisée,
- une amélioration de la quotité de décharge des directeurs,
- la création des postes nécessaires (et non d'étudiants rémunérés, fussent-ils inscrits à un concours) au bon fonctionnement du service public, notamment en terme de remplacement.

Dans le second degré

La rentrée s'est révélée difficile à l'aune des suppressions de postes : effectifs par classe en hausse alors qu'en parallèle les heures de dédoublement et celles dédiées aux dispositifs de remédiation disparaissent. On crée ainsi de la difficulté et on enlève tout moyen de lutter contre l'échec scolaire.

Au niveau du remplacement, nous manquons de TZR sur notre département dans de nombreuses disciplines comme, par exemple les mathématiques ou l'italien. La quasi-totalité des TZR sont en fait affectés à l'année, certains sur trois voire quatre établissements. Les remplacements de courte durée sont donc réalisés par des personnels non-titulaires, quand il existe des volontaires. En effet, le recours abusif à la vacance en a déjà découragé beaucoup !

Si ces deux points se retrouvent un peu trop régulièrement depuis quelques années, il nous en reste tout de même deux nouveaux à souligner.

Tout d'abord, les conditions catastrophiques dans lesquelles les stagiaires découvrent notre métier. Lâchés à plein temps sans autre formation qu'un DVD, parfois en ZEP, parfois sur plusieurs établissements, improvisés tuteurs d'étudiants de master ils découvrent sous le vernis dont notre ministre est habitué, un bel échantillon de ce que sont devenues nos conditions de travail après plusieurs années de politique libérale pour l'éducation.

Enfin, nous tenons aussi à évoquer la mise en place ubuesque des livrets de compétence. Après plusieurs années d'expérimentation sans le moindre bilan, le livret est généralisé au forceps depuis la rentrée et ce sans aucun cadrage : chaque établissement choisi les items qu'il validera, les seuils de validation des compétences, etc. De plus, aucun temps n'est dégagé pour les enseignants, ce qui ajoute un peu plus à l'empilement de tâches annexes qui vient se greffer en plus du cœur de notre métier : enseigner. Enfin, sa mise en place va encore accentuer le principal écueil du socle commun : la mise en place d'une école à deux vitesses, offrant des programmes nationaux pour les élèves « méritants » alors que ceux déclarés inaptes en resteront au socle.

Face à ce bilan de rentrée mortifère, la FSU ne peut que réaffirmer l'ambition que souhaite notre profession pour l'Education Nationale :

- de l'ambition pour le budget, avec la création des postes qui nous manquent cruellement sur le terrain ;
- de l'ambition pour le remplacement avec la création en nombre suffisants de postes de TZR et la résorption de la précarité ;
- de l'ambition pour les nouveaux enseignants avec le rétablissement d'une véritable formation par alternance et une décharge de service l'an prochain pour la génération sacrifiée de cette année ;
- de l'ambition pour nos élèves avec la fin d'un socle commun qui les range dans une voie de garage !

Du point de vue des personnels

- ceux de la FP et de l'EN en particulier paient le plus lourd tribut à une réforme des retraites libérale et injuste qui ne règle rien des problèmes auxquels elle prétend s'attaquer. A terme, perte d'une journée de salaire par mois ET recul de l'âge de départ... dans un secteur très féminisé qui sera donc d'autant plus impacté par ces mesures. Le gouvernement continue de rester sourd aux revendications des personnels qu'il emploie en aggravant les conditions de salaire, de retraites, de travail...

Rentrée 2011 : des aggravations encore drastiques à venir...

Face la plus visible de ces aggravations des conditions de travail, les plans sociaux sans précédent : en 4 ans, près de 119000 suppressions de postes dans la FP, 56700 dans l'EN. Le projet de loi de finances 2011 enfonce le clou libéral rouillé et dangereux pour l'école et l'ensemble de la société. L'argument hypocrite qui devait montrer qu'on pouvait travailler mieux (et que les fonctionnaires seraient mieux payés !) s'effondre, naturellement. Non le dégraissage ne fait pas fonctionner mieux l'école. Les enseignants qui n'ont eu de cesse de dénoncer cette tartuferie, en paient le prix quotidiennement et leurs élèves avec !

La nouveauté cette année réside dans la méthode utilisée pour déterminer la nature des suppressions : contrairement aux années passées où le ministère annonçait, à cette étape de la préparation du budget, la répartition entre premier et second degré et donnait des précisions sur les motifs de suppressions (remplacements, transformation d'heures postes en HS, stagiaires, démographie...), cette année il renvoie « *au plus proche du terrain* », c'est à dire aux Recteurs, la responsabilité de décider dans leurs académies sur quels « leviers d'action » il faudra s'appuyer pour parvenir à ces suppressions.

La manœuvre est grossière et on est fondé à penser que le silence du ministre s'explique par l'incapacité à trouver la moindre justification à ces suppressions et à renvoyer à d'autres le soin de tenter l'expérience.

Des « fourchettes » seront indiquées aux Recteurs début octobre et ajustées au fur et à mesure des travaux...

Dans le premier degré public,

8 967 emplois seront supprimés en agissant sur les leviers suivants :

- la taille des classes dans les écoles qui ne relèvent pas de l'éducation prioritaire,
- les modalités de scolarisation des enfants de deux ans,
- l'importance des moyens d'enseignement affectés en dehors des classes,
- le dispositif des enseignants absents,
- les modalités d'enseignement des langues vivantes

Et dans le même temps, baisse de 11% des crédits pédagogiques, de 5% des remboursements des frais de déplacement, une FC en déshérence, des suppressions dans le privé mais à une hauteur beaucoup plus light que dans le public...

EVS : baisse du budget et suppression de 4 500 emplois en 2011

Pour la première fois depuis la création des emplois aidés dans l'éducation, le projet de loi de finances 2011 programme la suppression de 4 500 d'entre eux. Ces emplois vie scolaire (EVS) sont principalement chargés, au sein des écoles et des collèges, de l'accompagnement d'élèves handicapés.

Le projet de loi de finance prévoit 38 000 contrats aidés pour 2011, dont environ 22 000 accompagnateurs d'élèves handicapés. Le coût moyen annuel pondéré d'un contrat aidé se montant à 3 521 €, le budget consacré aux emplois aidés est de 133,8 millions d'euros.

En 2010 comme en 2009, les emplois aidés étaient au nombre de 42 500 en forte hausse depuis les 33 000 emplois de l'année 2008.

Plus largement, le projet de loi de finances 2011 envisage de réduire le nombre de contrats aidés dans le secteur non marchand (CUI-CAE) de 400 000 en 2010 à 360 000 en 2011.

En parallèle, la part du coût de ces contrats aidés laissée à la charge de l'éducation nationale est passée de 10 % à 20 % depuis le 1er septembre 2010 et passera ensuite à 30 % au 1er janvier 2011. Pour les renouvellements de contrats, la part de l'éducation resterait à 10% selon les propos de Luc Chatel devant la commission élargie de l'Assemblée Nationale.

Avec les personnels, du 1^{er} et du 2nd degré, la FSU continuera à combattre cette politique de régression, à proposer et à défendre des alternatives pour promouvoir une école de la réussite pour tous et des conditions de travail et d'enseignements favorables aux personnels et aux usagers.